

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Blois, le 19 octobre 2026

Le premier tronçon de la passerelle sur la Loire est posé

Alors que la passerelle sur la Loire prend peu à peu forme suite à la mise en place de l'estacade et la réfection des piles, une nouvelle grande étape du chantier a été entreprise ce lundi 19 octobre : la mise en place du premier tronçon de la charpente métallique. Une opération de grande envergure, dite « de lançage », réalisée en présence de Philippe Gouet, président du conseil départemental, et des co-financeurs du projet, à savoir Joseph Zimet, préfet de Loir-et-Cher, François Bonneau, président de la région Centre-Val de Loire, et Christophe Degruelle, président de la communauté d'agglomération de Blois.

Annoncée en 2019 dans le cadre d'une politique de promotion des mobilités douces et alternatives, la construction de la passerelle sur la Loire est un des projets phares du département de Loir-et-Cher. Co-financé par le conseil départemental, la région, l'État et Agglopolys, cet ouvrage d'une longueur de 380 mètres supporté par sept piles permettra un franchissement sécurisé de la Loire aux piétons, cycles et chevaux. Intégré au parcours de la Loire à Vélo, il reliera les sites touristiques et de loisirs (châteaux, parc des Mées, base de canoë, camping Val de Blois) en mode doux, et favorisera le développement des déplacements domicile-travail.

Un premier lançage spectaculaire

Un an et demi après le début des travaux, le chantier de la passerelle sur la Loire a, ce lundi 19 octobre, connu l'une de ses étapes les plus importantes et impressionnantes : l'installation, sur une pile, de la première partie de la charpente métallique. Une opération de grande envergure, à laquelle ont pu assister les co-financeurs du projet ainsi que tous les Loir-et-Chériens qui le souhaitent.

Durant plus de trois heures, ce ne sont pas moins de cinquante mètres et cent-quarante-six tonnes de charpente métallique qui ont été tirés par un système de câbles au rythme de huit mètres par heure jusqu'à la première pile, située au niveau de la zone de chantier. Pour ce faire, un ensemble de dispositifs provisoires a été mis en œuvre passant au-dessus de la digue afin de faire glisser le tronçon depuis sa zone de fabrication jusqu'à la première pile :

- Un avant-bec (structure provisoire) de soixante mètres a été fixé à l'avant du tronçon de la passerelle pour assurer la rigidité de la charpente lors des phases de poussage entre chaque pile (espacées de cinquante mètres les unes des autres). Cet avant-bec est doté de vérins de réglage et de spatules pour accoster et se poser en douceur sur chaque support provisoire.
- Des appuis temporaires ont été construits de chaque côté de la culée afin de permettre au tronçon de passer au-dessus de la digue.
- Les piles de la future passerelle ont été renforcées temporairement pour résister à la poussée et aux frottements pendant le lançage de la structure métallique.
- Chaque sommet de pile ou de support temporaire a été équipé d'un système de ripage en plaques de téflon pour faire glisser progressivement le tronçon. Un vérin hydraulique situé à l'avant de l'ouvrage permet de tracter l'ensemble de la structure à l'aide de câbles.

Contacts presse

Conseil départemental : emilie.dupont@departement41.fr – 06 75 71 23 10

Préfecture : camille.menereul@loir-et-cher.gouv.fr – 06 31 75 41 55

Région : infopresse-conseilregional@centrevallaloire.fr

Agglopolys : rachel.menseau@agglopolys.fr – 02 54 90 35 34



PRÉFET
DE LOIR-ET-CHER
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Prochaines étapes de la construction

Depuis le lancement officiel des travaux en mars 2025, le chantier de la passerelle sur la Loire a déjà connu de nombreuses étapes : la construction de l'estacade provisoire, l'adaptation des trois premières piles de l'ancien barrage, l'élargissement de la passe à bateaux (afin que les embarcations, notamment de l'Observatoire Loire, puissent franchir plus facilement le site de l'ancien barrage et ainsi développer l'offre touristique), la validation du prototype, l'arrivée et l'assemblage ainsi que la peinture sur le chantier des premiers éléments de la charpente métallique et, finalement, la mise en place du premier tronçon sur une pile ce 19 octobre. Cette dernière n'est cependant que la première partie de cette importante étape qu'est l'installation de la charpente métallique.

Suite à la mise en place de ce premier tronçon et en parallèle des travaux d'adaptation et de renforcement des quatre dernières piles, six autres travées de la charpente métallique seront installées sur la structure dans les mois à venir : la répétition de ces opérations dites « de lançage » et l'assemblage des tronçons les uns aux autres permettront de lancer l'ouvrage de pile en pile jusqu'à atteindre la rive gauche à l'été 2027. Viendront ensuite les travaux d'équipement de la structure (revêtement, garde-corps, filets, etc.) puis les essais de chargement, avant l'inauguration officielle à l'automne.

Contacts presse

Conseil départemental : emilie.dupont@departement41.fr – 06 75 71 23 10

Préfecture : camille.menereul@loir-et-cher.gouv.fr – 06 31 75 41 55

Région : infopresse-conseilregional@centrevaleloire.fr

Agglopolys : rachel.menseau@agglopolys.fr – 02 54 90 35 34